

Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires

Julien Talpin

À partir de l'étude d'une table de quartier à Roubaix, cet article revient sur la façon discrète mais efficace avec laquelle les institutions, et en particulier les élus municipaux, tentent de contrecarrer l'organisation collective d'habitants mobilisés autour d'un projet de rénovation urbaine. Alors que les quartiers populaires sont souvent qualifiés de déserts politiques, cette expérience montre qu'il n'en est rien, mais que tout est fait pour empêcher la structuration de contre-pouvoirs à l'échelle locale.

La sociologie de l'action collective s'est fortement intéressée aux formes de répression dont sont l'objet les mouvements sociaux, en particulier par les forces de l'ordre (Della Porta et Fillieule 2006 ; Combes et Fillieule 2011). Si la répression peut prendre des tournures dramatiques, à l'image de la mort de Rémi Fraisse à Sivens en 2014 ou des condamnations judiciaires visant des militants syndicaux à Goodyear récemment, des tactiques moins visibles sont mises en œuvre quotidiennement par les élus, les institutions et les pouvoirs locaux pour empêcher la constitution de contre-pouvoirs, voire de toute forme de contestation. Entre les pratiques très fréquentes de cooptation et de clientélisme et la répression violente se dessine une multitude de formes plus diffuses d'étouffement des mobilisations qui contraignent très fortement l'activité des mouvements sociaux et des associations.

À partir de l'exemple d'une table de quartier dans la ville de Roubaix (Nord), cet article donne à voir les tactiques mises en œuvre par les élus pour empêcher la constitution d'un collectif soudé d'habitants face à un projet de rénovation urbaine qui s'impose à eux. En dépit d'un discours très participatif, la municipalité n'a eu de cesse d'empêcher et d'enrayer l'émergence d'un tel collectif. Malgré cette répression à bas bruit, la table de quartier est parvenue, par des stratégies de mobilisation intensive et un rapport de force constant, à obtenir des avancées substantielles¹.

« Dédensifier le quartier » pour favoriser la mixité sociale ?

Le quartier du Pile, un des plus pauvres de Roubaix², est marqué par un habitat fait de petites maisons en briques et de courées, traditionnel du Nord de la France. Il rassemble pour moitié des

¹ Cette recherche s'appuie sur une enquête ethnographique plus large sur le rapport au politique des classes populaires dans la ville de Roubaix, entamée en 2011. J'ai adopté dans le cas présent une posture d'observation participante, me plaçant aux côtés de la table de quartier, en tant que « référent-sociologue », spécialiste de la démocratie participative. J'ai ainsi pu suivre au plus près les scènes publiques et les coulisses aux côtés des militants et des habitants, participant aux réunions publiques et de préparation, à des discussions informelles et des sessions de porte-à-porte. En revanche, en dépit de mes sollicitations répétées, les élus n'ont pas donné suite à mes demandes d'entretien.

² Le taux de chômage, sur l'IRIS (îlot regroupé pour l'information statistique) concerné, est de 55 %. Le revenu annuel médian des ménages de 15 153 euros. Source : Recensement de la population 2010, bases de données infra-communales/IRIS, INSEE (producteur), ADISP-CMH (Archives de données issues de la statistique publique – Centre Maurice Halbwachs) (diffuseur).

locataires (parc privé et logements sociaux) et des propriétaires précaires. Le quartier est à l'époque très dégradé, de nombreuses maisons étant insalubres, certaines ayant été murées depuis plusieurs années. À cela s'ajoute la saleté et la vétusté pour créer un sentiment d'abandon, que ne se cessent de déplorer les habitants du quartier.

Figure 1. Maisons murées dans le quartier du Pile, Roubaix



© Université populaire et citoyenne de Roubaix/Anne Lescieux, mai 2015.

Le projet PMRQAD (Programme métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés)³, qui a officiellement démarré début 2012, ne devient visible pour les habitants qu'à partir de la fin 2014 et le début des travaux. Il vise à « dédensifier le quartier », à détruire un certain nombre de maisons jugées insalubres pour créer des espaces verts et de nouvelles voies de circulation, dans un quartier considéré comme « enclavé »⁴. Le projet prévoit la construction de 92 logements neufs et la réhabilitation de plus de 220 bâtiments. La réduction du nombre de maisons se traduira, inévitablement, par le départ du quartier d'habitants qui y résident depuis longtemps (111 relogements sont prévus). L'objectif explicite du projet est de favoriser la « mixité sociale » en attirant des classes moyennes dans ce quartier populaire à la mauvaise réputation⁵.

Début 2015, un nombre croissant d'habitants du Pile expriment leur inquiétude face au projet et déplorent le manque d'information à son sujet. Ils ne savent pas si leur maison sera détruite ni s'ils pourront être relogés dans le quartier ou s'ils devront le quitter. Les propriétaires s'interrogent également sur le montant de rachat qui leur est proposé par l'établissement public foncier (EPF) : celui-ci leur apparaît bien souvent faible, voire dérisoire au regard de leurs investissements dans leur logement. Mais comment évaluer précisément le montant d'un bien immobilier dans un quartier dégradé, où le prix du mètre carré a inévitablement dégringolé ces dernières années ? Au-delà de ces questions matérielles, ce sont les liens de sociabilité entre les habitants et l'attachement

³ Au sujet du programme national dont le PMRQAD constitue la déclinaison pour la métropole lilloise, voir le texte de Lina Raad (2015).

⁴ Source : www.lafabriquedesquartiers.fr/Nos-projets/07.-Pile-Fertile-quartier-Pile-a-Roubaix-PMRQAD.

⁵ Ce qui s'inscrit dans un projet plus global de transformation du peuplement de la ville. Sur ce sujet, voir l'article de Yoan Miot (2013).

au quartier que la population craint de voir disparaître. Comme le dit une habitante de longue date en réunion : « Dans notre rue, on est comme une petite famille, et vous allez casser tout ça ! »⁶.

La prise en charge de la colère par la table de quartier

La table de quartier va devenir le relais de ces inquiétudes. Cette table s'inscrit dans une expérimentation nationale, lancée en 2014 par la Fédération nationale des centres sociaux et la coordination des quartiers populaires « Pas sans nous », à la suite du rapport Bacqué-Mechmache (2013) sur la réforme de la politique de la ville. Inspirée d'une expérience québécoise d'organisation communautaire, il s'agit de rassembler les différents acteurs intermédiaires sur un territoire (associations, commerçants, centres sociaux, etc.) et les habitants pour mettre en place des campagnes permettant d'améliorer concrètement la vie de la population⁷. Les tables de quartier sont des dispositifs autonomes des pouvoirs publics, qui ne participent pas aux réunions. Elles incarnent, par conséquent, la volonté de passer d'une logique de participation descendante, imposée par les institutions – qui est la norme en France –, à une logique plus ascendante, à l'initiative de la « société civile » (Carrel 2013). C'est précisément parce qu'elle sentait que les conseils citoyens prévus par la nouvelle mouture de la politique de la ville ne correspondaient pas véritablement à la proposition contenue dans le rapport que la coordination des quartiers populaires « Pas sans nous » – qui rassemble nombre d'associations rencontrées dans le cadre du tour de France de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache – décide en 2014 de lancer une expérimentation de douze tables de quartier un peu partout sur le territoire (Paris, Tours, Marseille, Toulouse, Roubaix, Tourcoing, etc.). La moitié est animée par des centres sociaux, l'autre moitié par des associations. Celle de Roubaix est portée par une association de jeunes – Association nouveau regard sur la jeunesse (ANRJ) – et rassemble, initialement, une dizaine d'associations du quartier.

Figure 2. Réunion du café citoyen du Pile, parc de la Teinturerie, Roubaix



© Université populaire et citoyenne de Roubaix/Anne Lescieux, avril 2015.

⁶ Réunion publique, Roubaix, 15 octobre 2015.

⁷ Pour plus d'informations : <http://expetablesdequartier.centres-sociaux.fr/presentation-de-lexperimentation>.

La naissance de cette expérience n'est pas le fruit d'une demande sociale de la part de la population, ni d'une réelle volonté des associations du quartier. Elle est liée à certains réseaux militants et interpersonnels, le directeur d'une des associations membres de la table ayant été consulté dans le cadre du rapport Bacqué-Mechmache ; il a su percevoir l'opportunité de l'inscription de Roubaix dans une telle dynamique. Le risque était grand, par conséquent, de voir réapparaître le spectre d'une participation plaquée d'en haut, non par les institutions ou les collectivités locales, mais par certaines élites associatives.

Si les premiers pas de la table roubaisienne pouvaient laisser craindre le pire, sa rencontre avec le projet de rénovation du quartier – et la colère qu'il a entraîné chez les habitants – donne naissance à une forte dynamique collective. Tout d'abord, l'ANRJ est directement touchée par le projet de rénovation, puisqu'elle doit quitter le local qu'elle occupe depuis dix ans, jugé insalubre et nécessitant d'être réhabilité. L'association de jeunes se voit proposer un local au sein de la Maison du projet, l'espace institutionnel dédié à la concertation entre les habitants, les architectes et les pouvoirs publics. Situé au centre du quartier, la Maison du projet va devenir le lieu de rencontre de la table et un espace investi par les habitants. Par ailleurs, l'Université populaire et citoyenne (UPC) – sorte d'aide technique auprès de la table – anime depuis plus de deux ans un « café citoyen », espace de débat et de rencontre dans le quartier, qui devient une caisse de résonance des préoccupations des habitants.

Au départ, la municipalité et la Fabrique des quartiers (l'aménageur)⁸ n'ont prévu qu'une concertation minimale sur le projet⁹. Elles ont notamment choisi de se concentrer sur les espaces verts, la participation étant vue comme une condition de leur appropriation. Alors que le « café citoyen » s'investit dans la concertation relative à la création du futur parc du quartier, ses animatrices se rendent compte que celui-ci ne figure pas au rang des priorités pour les habitants. Lorsqu'elles réalisent un porte-à-porte pour recueillir l'avis des résidents sur le parc, tous évoquent leurs inquiétudes quant au devenir de leur maison. Parallèlement, le local de l'ANRJ se mue peu à peu en « permanence logement », des habitants inquiets venant demander conseils et soutien à une association dont ce n'est pourtant pas le cœur de métier.

Informées de ces évolutions, la municipalité et la Fabrique des quartiers décident finalement d'organiser des réunions publiques sur le logement, pour répondre aux préoccupations des habitants. S'il s'agit d'une obligation légale dans le cadre de tels projets, le calendrier a été avancé afin de répondre à la pression populaire, comme le reconnaît une élue : « Pourquoi on a accéléré les choses ? Parce que j'ai senti une frustration quand on a fait la concertation sur le jardin ; on a entendu parler de logement tout le temps »¹⁰.

Plus de 120 personnes, mobilisées par la table, participent à une première réunion publique le 21 mai 2015. Le discours de la municipalité se veut alors très participatif, à l'image des mots de la maire de quartier : « Je n'engagerai rien sans écouter les habitants et concerter, sans écouter vos idées. Après viendra le temps des arbitrages et de la décision. C'est vraiment un processus très ouvert aux habitants et je voulais vous remercier d'être si nombreux ce soir. C'est un nouveau processus de co-production du projet. C'est très important ; c'est le devenir du quartier du Pile qui est en jeu et on a besoin de vos retours ». En dépit de ces bonnes intentions, la colère et la frustration des habitants est perceptible. Un homme d'une soixantaine d'années se lève et coupe la parole à un des architectes :

« Ça fait une heure qu'on est là et on n'a toujours pas pu parler ! On aimerait avancer. C'est bien beau tout ça [la présentation du projet sur le PowerPoint], depuis 2011 on met des dépliants dans ma

⁸ La Fabrique des quartiers est une société publique locale d'aménagement (SPLA), un dispositif typique des partenariats publics-privés qui assure la « gouvernance » des villes. Il s'agit d'une société privée dont l'actionnariat est composé majoritairement d'élus locaux. Elle est notamment chargée du pilotage et de la coordination opérationnelle des programmes de renouvellement urbain (dont le PMRQAD) sur la Métropole européenne de Lille, qui lui a délégué cette responsabilité. Son président n'est autre que le maire de Roubaix.

⁹ Ville historiquement socialiste, Roubaix est administrée depuis 2014 par une municipalité divers droite.

¹⁰ Réunion publique, Roubaix, 5 juin 2015.

boîte aux lettres, tous les ans j'ai des dépliants, mais rien n'avance. Le parc, il faut le dire, il vient au second plan. On n'en a rien à cirer du projet, on le connaît, ça fait six mois qu'on mure des maisons. Les gens voient les maisons murées et, du coup, plus personne ne veut acheter dans le quartier. [...] Vous dites que vous faites le projet avec les gens, mais c'est des conneries, c'est faux ! C'est inadmissible, les municipalités successives, elles ont investi dans le centre, pas dans les quartiers. Le plus important c'est pas le parc, c'est le fait que ce monsieur, il a des rats chez lui et qu'il peut pas élever ses enfants. Ça, c'est important. Le parc, on s'en fout. »¹¹

Il est applaudi, preuve qu'il exprime un sentiment largement partagé dans l'assistance. Le dispositif lui-même, en dépit du discours des élus, n'est en effet pas très participatif, présentant une tribune d'institutionnels face à un parterre d'habitants, les premiers multipliant les informations sans que les seconds puissent réellement intervenir. La réunion se termine dans la confusion, les prises de parole évoquant des cas individuels (« À quel prix sera rachetée ma maison ? » ; « Suis-je concerné par les destructions ? » ; « Pourrais-je rester dans le quartier ? ») sans que les *leaders* de la table ne parviennent à exprimer une position plus collective. Ce n'est que progressivement, au fil des semaines suivantes, qu'une telle parole collective est construite, en multipliant les formats de participations, les réunions, les discussions informelles dans la rue ou à la Maison du projet.

Deux semaines plus tard, lors d'une réunion de la table de quartier, une contribution à la concertation est rédigée collectivement et signée par la quarantaine d'habitants présents. Ils listent alors une série de revendications, dont :

- une demande d'information sur la nature du projet et les droits des habitants ;
- le prolongement de la période officielle de concertation, ramassée sur quelques semaines, au détriment d'une logique réellement participative ;
- le relogement sur le quartier (notamment dans les logements réhabilités) en priorité des habitants dont la maison va être détruite.

À la réunion publique suivante, le 5 juin, la Fabrique des quartiers annonce à la fois l'extension de la période de concertation et le relogement en priorité au Pile des habitants du quartier qui souhaitent rester. C'est une victoire pour la table, quand bien même les institutions tentent de minimiser le rôle joué par la mobilisation collective dans l'évolution de leur position. La table, elle, tente de valoriser ces acquis, à l'image de ce tract daté de la fin juin 2015.

¹¹ Réunion publique, Roubaix, 21 mai 2015. Voir également l'article consacré à cette réunion dans le quotidien local : « Ils étaient venus pour se faire entendre, on leur a demandé d'écouter », *Nord Éclair*, le 23 mai 2015.

Figure 3. Tract de la table de quartier Pile – Sainte-Élisabeth, juin 2015

Table de quartier Pile - Ste Elisabeth

GRANDE REUNION
Samedi 27 Juin
à 14H
49, rue de Condé

Depuis un an les associations et des habitants réunis à la Table de quartier organisent des réunions dont le but est de rassembler la population pour améliorer la vie dans le quartier.

Lors de l'assemblée constitutive du 16 mai dernier, les habitants ont décidé de se concentrer pour l'instant sur le projet de rénovation du Pile (PMRQAD) et les questions de logement.

Ces réunions ne sont pas une perte de temps!
La preuve, se mobiliser collectivement donne des résultats !

Le 13 juin la SPLA - en charge du projet de rénovation - a annoncé, conformément aux demandes des habitants :

- Le démarrage des réhabilitations de 18 logements vides avec relogement en priorité des ménages concernés par le rachat de leur maison, s'ils souhaitent rester dans le quartier et que le cout le permet
- La possibilité que les travaux de réhabilitation puissent en partie être réalisés sous forme de chantier d'insertion avec une priorité pour les jeunes et habitants du quartier
- L'allongement de la période officielle de concertation, initialement prévue jusque juin, allongée jusqu'à l'automne

Ces propositions étaient issues de la Table de quartier, preuve que cela vaut la peine de participer !

Il reste beaucoup de sujets sur la planche !

L'urgence : le percement des rues
Desaix, Jules Guesdes et Marie Buisine (Ilôts Lanières).

Depuis, le rapport de force avec la municipalité n'a pas cessé. Lors d'une réunion publique, en octobre 2015, les habitants dénoncent le « saucissonnage » de la concertation – désormais restreinte à un seul îlot du quartier – et demandent la création d'un espace de discussion pérenne avec la municipalité, au sein duquel travailler collectivement sur la globalité du projet. La table a été rejointe par l'Atelier populaire d'urbanisme de Fives (quartier de Lille), une association spécialisée dans la défense du droit au logement, qui apporte une expertise technique et juridique aux habitants. Au-delà des avancées concrètes obtenues grâce à la mobilisation, celle-ci a surtout redonné espoir aux habitants, leur permettant d'exprimer leur valeur et leur dignité.

Stratégies de répression

Le succès relatif de la table de quartier tient à sa capacité à prendre en charge la colère des habitants de façon indépendante des pouvoirs publics. L'autonomie crée une confiance de la part d'une population très méfiante à l'égard des institutions et du politique en général. La municipalité va, dès lors, tout faire pour affaiblir la table. Les stratégies de ce point de vue sont multiples. Elle contraint tout d'abord les conditions matérielles de mobilisation, en refusant l'accès à un local (public) situé dans le quartier : la Maison du projet. À deux reprises au cours de l'année écoulée, la table de quartier s'est donc vue interdire l'accès à la Maison du projet, ce qui l'a conduit au bout du compte à trouver un autre espace de rassemblement, peut-être moins inclusif : l'église du quartier. Quand on sait le rôle que peuvent jouer les espaces de réunion dans les dynamiques de mobilisation (Cossart et Talpin 2015) – sont-ils ouverts, accessibles, visibles, les *outsiders* se sentent-ils autorisés à y pénétrer, etc. ? – de telles formes de répression face à un acteur vu comme véhément ont des conséquences très concrètes, éloignant de la table les habitants les moins investis ou les plus craintifs d'apparaître auprès d'un acteur dès lors défini comme « transgressif ».

Toujours d'un point de vue matériel, la municipalité dispose également d'un droit de regard important sur les subventions attribuées aux associations. À ce titre, alors que le ministère de la Ville a accordé un financement à l'expérimentation nationale des tables de quartier pour permettre la création de postes d'animateurs (adulte-relais), celle de Roubaix n'a toujours rien vu venir, quand toutes les autres tables (qui ne sont pas dans une logique si protestataire) bénéficient de ce soutien¹². La table de quartier du Pile repose dès lors essentiellement sur l'engagement des bénévoles et l'investissement des salariés des associations membres, qui ne peuvent, cependant, s'y consacrer à temps plein.

Au-delà du rôle de l'État, les municipalités demeurent, en France, les principaux financeurs des petites associations (en soutenant certaines actions, octroyant des locaux gratuits, voire en attribuant des subventions permettant la création de postes de salariés associatifs). Or, la crainte de perdre ses subventions peut également influencer l'attitude des acteurs associatifs. Certains, anticipant une possible répression, se sont ainsi progressivement éloignés de la table de quartier. Intériorisée, la répression institutionnelle à l'égard des contre-pouvoirs influence par anticipation les actions des collectifs dans les quartiers populaires, qui sont bien souvent très dépendants des choix municipaux. Ceci peut concourir à la dislocation des dynamiques inter-associatives.

À Roubaix, la municipalité a également discrètement tenté de monter les associations membres de la table les unes contre d'autres, en faisant courir des rumeurs quant à la possible ambition hégémonique de certaines d'entre elles. La répression se fait également symbolique, en ayant recours à la disqualification des acteurs. Ces formes de délégitimation passent par la mise en cause de certains *leaders* de la table, qu'on accuse de « faire de la politique », de s'opposer au projet pour mieux s'attaquer au maire, puisque certains « sont aux Verts ». En politisant de la sorte le conflit, la municipalité tente d'inciter les habitants non affiliés – et très critiques par rapport aux jeux partisans (Masclat 2003) – à s'éloigner de combats qui ne disent pas leur nom. La disqualification symbolique modifie également les pratiques militantes. Ainsi, un des *leaders* de la table, un militant historique du quartier, a préféré à de nombreuses reprises se tenir en retrait, ne pas trop s'exposer, notamment dans les réunions publiques, de peur que les accusations dont il fait l'objet ne viennent délégitimer la dynamique collective. Alors qu'ils devraient être moteurs, les militants les plus aguerris se perçoivent souvent comme des freins, susceptibles de nuire au devenir des revendications. Cela se traduit par une faiblesse du *leadership* de la table, qui repose, de fait, beaucoup sur l'aide technique fournie par des militants extérieurs au quartier. Ces derniers peuvent alors aisément être disqualifiés au nom de leur absence d'autochtonie, à l'image des mots de la

¹² Il n'est pas clair à ce jour si ce « blocage » provient des agents de l'État – et notamment du ministère de la Ville –, de la municipalité, ou des deux.

maire de quartier lors d'un conseil municipal de janvier 2016 : « Je regrette que certains responsables associatifs, qui n'habitent pas le quartier, profitent de la détresse des habitants »¹³.

Enfin, de façon, là aussi, très classique, les institutions tentent de disloquer le collectif en rentrant en contact individuellement avec certains participants. La municipalité multiplie ainsi les rendez-vous avec les habitants les plus vindicatifs, leur promettant l'amélioration de leur situation, un relogement avantageux, voire des arrangements plus personnels afin de désamorcer leur colère. Les formes les plus directes de répression constituent à certains égards un dernier recours pour les pouvoirs publics, quand les tactiques plus insidieuses d'encadrement et de production du consentement ne sont pas parvenues à empêcher l'émergence de la contestation. Elles oscillent entre l'individualisation des questions de relogement, une pédagogie opérée par les travailleurs sociaux et les urbanistes conduisant les habitants à accepter un destin (le départ du quartier) qui apparaît inéluctable, la fragmentation des classes populaires en groupes concurrents, la construction de toutes pièces de collectifs d'habitants plus « coopératifs » *via* un jeu de rétributions discrètes dont les dispositifs participatifs incarnent la forme la plus instituée¹⁴. Tous ces éléments concourent à produire du consentement et à éviter l'émergence de mobilisations contestataires.

Si, à ce jour, ces stratégies ne sont pas parvenues à démobiliser la table de quartier du Pile, elles augmentent fortement le coût matériel, humain et symbolique de l'engagement, favorisant l'usure des militants les plus investis. Ceux-ci sont parfois proches du découragement, connaissant à nouveau des difficultés maintes fois expérimentées par le passé.

La valeur démocratique des contre-pouvoirs

Loin d'être isolé, le cas présenté ici semble fréquent dans de nombreux quartiers populaires (Hajjat 2008 ; Deboulet 2014). Pour ne prendre qu'un exemple, un des collectifs les plus actifs ces dernières années dans l'organisation des habitants des quartiers populaires, Justice pour le Petit-Bard, à Montpellier, a cessé ses activités il y a quelques mois, las des attaques permanentes des élus :

« Les institutions te fatiguent. L'urgence te tue [...] les pouvoirs publics jouent avec ça. Sauf qu'ils ont le temps et pas nous. Ils ont l'argent et pas nous. [...] Ils essaient de nous tuer à l'usure. C'est une manière de nous fatiguer. »¹⁵

On retrouve des mots presque identiques dans la bouche d'un militant roubaisien : « C'est usant et fatiguant ; à un moment, on va rentrer chez nous, on est usés ». Outre ces formes de pourrissement de la situation et de disqualification, Justice pour le Petit-Bard, comme la table de quartier du Pile, s'est également vue expulser de son local. Ces formes de répression à bas bruit dégagent une sorte de microphysique du pouvoir, celui-ci s'exerçant moins par la force brute que par petites touches insidieuses, orientant les pratiques directement ou par anticipation. À la manière dont James Scott (2008) dégage les tactiques infra-politiques des dominés, qui constituent autant d'« arts de la résistance », les stratégies plus ou moins cachées des pouvoirs publics pour étouffer la contestation mériteraient également d'être prises pour objet d'étude. Leurs conséquences sont d'ailleurs ambiguës : d'un côté, la répression peut contribuer à souder le collectif et faciliter la mobilisation face à un adversaire clairement identifié ; de l'autre, quand elles sont déployées subtilement, ces tactiques d'étouffement de la contestation apparaissent le plus souvent efficaces (Gilbert 2014).

Les cas montpellierain et roubaisien illustrent que tout ne tient pas à la couleur politique ou à la personnalité des élus – une ville de gauche, l'autre de droite –, les alternances connues en 2014 n'ayant pas entraîné de modifications significatives des pratiques.

¹³ Conseil municipal de Roubaix, 28 janvier 2016.

¹⁴ À ce sujet, voir les analyses très fines de Pierre Gilbert (2014).

¹⁵ Pour plus d'informations : <http://quartiersxxi.org/hamza-araab>.

S'il faudrait pouvoir systématiser l'analyse et observer plus finement le rôle du contexte politique sur d'autres territoires, ces éléments sont révélateurs du fonctionnement du jeu politique en France, ultra-professionnalisé, où les élus ne supportent pas qu'on vienne contester leur monopole de la légitimité démocratique, en dépit du nombre de voix décroissant qu'ils recueillent scrutin après scrutin¹⁶. Cette incapacité à appréhender des formes plus conflictuelles de construction de l'intérêt général est bien résumée, en creux, par un représentant de l'État lorsqu'il dit, s'adressant aux membres de la table de quartier : « Vous voulez être indépendant, et maintenant vous demandez à dialoguer avec la ville ; faut savoir ce que vous voulez », comme si les deux logiques étaient irréductibles, la discussion ne pouvant se faire que dans le cadre de dispositifs contrôlés par les institutions¹⁷.

Tout semble fait pour empêcher l'émergence d'un contre-pouvoir local, quand bien même celui-ci parvient à faire participer les habitants, là où les institutions échouent le plus souvent. Ces difficultés sont révélatrices de la crainte, en France comme dans de nombreux pays, qu'inspirent les formes autonomes d'organisation collective des classes populaires. Elles semblent pourtant plus que jamais nécessaires, sans quoi celles-ci risquent de s'exprimer autrement, de façon peut-être moins constructive.

Dix ans après les révoltes qui ont frappé les banlieues de notre pays, alors que la colère gronde dans les quartiers sans trouver de canaux positifs d'expression, de telles mobilisations apparaissent comme des alternatives plus que jamais nécessaires à la vitalité de nos démocraties. Plutôt que de les réprimer, l'État devrait offrir des moyens pour assurer la pérennisation de tels collectifs autonomes, capables d'offrir une voix et une représentation aux quartiers populaires.

Bibliographie

- Bacqué, M.-H. et Mechmache, M. 2013. *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, rapport au ministre délégué chargé de la Ville.
- Carrel, M. 2013. *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon : Éditions de l'École normale supérieure de Lyon.
- Combes, H. et Fillieule, O. 2011. « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 6, p. 1047-1072.
- Cossart, P. et Talpin, J. 2015. *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant.
- Deboulet, A. 2014. « "On ne nous a pas calculés..." Participation et considération dans la rénovation urbaine », in Deboulet, A. et Lelévrier, C. (dir.), *Rénovations urbaines en Europe*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 101-113.
- Della Porta, D. et Fillieule, O. 2006. *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Desage, F. et Guéranger, D. 2011. *La Politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Epstein, R. 2014. « (Dé)politisation d'une politique de peuplement : la rénovation urbaine du XIX^e au XXI^e siècle », in Desage, F., Morel Journel, C. et Sala Pala, V. (dir.), *Le Peuplement comme politiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 329-354.

¹⁶ À titre d'exemple, le maire de Roubaix a été élu en 2014 en rassemblant 6 949 voix au second tour (34,9 % des suffrages exprimés), soit 7,3 % de la population totale de la ville.

¹⁷ Cette allergie aux contre-pouvoirs et aux formes concurrentes d'expression de l'intérêt général incarne peut-être l'autre face du « gouvernement du consensus », étudié par Fabien Desage et David Guéranger (2011), qui contribue à l'effacement des clivages et à la dépolitisation des enjeux d'action publique. Sur la rénovation urbaine, voir également Epstein (2014).

- Gilbert, P. 2014. *Les Classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine. Transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, thèse de doctorat en sociologie, université Lyon-2.
- Hajjat, A. 2008. « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », in Boubeker, A. et Hajjat, A. (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France, 1920-2008*, Paris : Éditions Amsterdam, p. 249-264.
- Masclat, O. 2003. *La Gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris : La Dispute.
- Miot, Y. 2013. « Renouveler l'habitat des quartiers anciens dans le cadre de la "Politique de la Ville" : la gentrification comme horizon ? Les exemples de Mulhouse, Roubaix et Saint-Étienne », *Métropoles*, n° 13. Consulté le 22 février 2016, URL : <https://metropoles.revues.org/4777>.
- Raad, L. 2015. « Les paradoxes de la lutte contre l'habitat privé dégradé à Saint-Denis : favoriser la mixité sociale ou maintenir les classes populaires ? », *Métropolitiques*, le 9 novembre. URL : www.metropolitiques.eu/Les-paradoxes-de-la-lutte-contre-l.html.
- Scott, J. 2008 [1990]. *La Domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris : Éditions Amsterdam.

Julien Talpin est chargé de recherche en science politique au CNRS (CERAPS – Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales –, UMR 8026, université de Lille) et co-rédacteur en chef de la revue *Participations*. Ses travaux portent sur l'engagement et la participation dans les quartiers populaires. Il dirige actuellement un projet ANR sur l'expérience du racisme et les conditions de mobilisation contre les discriminations dans les quartiers populaires en France et en Amérique du Nord. Il a récemment publié *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare* (Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 2015, avec Paula Cossart) ; et *Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis* (Paris : Raisons d'agir, 2016 ; à paraître).

Pour citer cet article :

Julien Talpin, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, 22 février 2016. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment.html>.